



MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN-PREMIER

SITUATION FINANCIÈRE 2011

En vertu des dispositions de l'article 955 du code municipal, je vous transmets publiquement la situation financière de notre municipalité, les principales réalisations de l'année courante ainsi que les orientations pour la prochaine année.

Revenus	BUDGET 2011	RÉEL AU 30 SEPT. 2011	ESTIMÉ AU 31 DÉC. 2011
Revenus, taxes, tarification	1 016 002	1 032 366	1 067 136
Compensation tenant lieu de taxes	7 900	2 110	7 610
Subventions gouvernementales	145 410	88 231	142 863
Autres revenus	43 150	47 751	62 787
TOTAL DES REVENUS	1 212 462	1 170 458	1 280 396
DÉPENSES			
Administration générale	235 424	183 921	252 791
Sécurité publique	250 871	240 827	240 076
Transport routier	156 022	145 467	185 872
Hygiène du milieu	174 646	154 192	204 831
Urbanisme, logement	79 424	70 858	79 683
Loisirs et culture	92 234	87 618	101 928
Immobilisations	94 521	66 178	71 178
Frais de financement	137 242	61 338	121 338
Affectations des surplus	(7 922)	(17 922)	(7 922)
TOTAL DES DÉPENSES	1 212 462	992 477	1 249 775
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	0	177 981	30 621

Rémunération des élus

La rémunération actuelle du maire de Saint-Urbain-Premier, pour l'année 2011, s'établit à 9 369 \$, plus une allocation de dépenses non imposable de 4 685 \$, ce qui représente une somme totale de 14 054 \$. Les conseillers municipaux, quant à eux, reçoivent une rémunération de 3 123 \$ et une allocation de dépenses non imposable de 1 561 \$, totalisant 4 684 \$ annuellement. Le maire reçoit également une rémunération de membre du conseil des maires de la M.R.C. Beauharnois-Salaberry. La rémunération de base pour l'année 2011 s'établit à 6 478.68 \$ dont que le tiers de la rémunération versée est non imposable. Il faut compter une rémunération spécifique de 173 \$ pour assistance à des comités spéciaux.

Contrats de plus de 25 000 \$

Également lors de la séance du conseil du 7 novembre dernier la liste des contrats de 25 000 \$ et plus à un même contractant et la liste des contrats de 2 000 \$ et plus totalisant plus de 25 000 \$ au même fournisseur depuis le dernier rapport du maire (novembre 2011) a été déposée.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2011

Traitement des eaux usées :

La municipalité a procédé, en partie, à l'acquisition des terrains des postes de pompage. Un sommaire des coûts finaux devrait être produit sous peu.

Le système de traitement des eaux usées est en pleine opération. Les résultats sont conformes aux normes du Ministère.

Entretien du réseau routier :

Un mandat de pavage des rues du Forgeron et de la rue du Mémorable a été octroyé en octobre. Les coûts du contrat octroyé sont de 63 392.20 \$. Également, la municipalité a assuré la réalisation de travaux de réfection de l'accotement sur la rue Terrasse-Vincent, sur une section du chemin de la Rivière des Fèves nord et sur une section du chemin de la Grande Ligne. Notons également le pavage de la rue Terrasse-Vincent et d'une section du chemin de la Rivière des Fèves nord pour un montant de 57 317.61\$. Il y a eu correction de l'accotement sur la montée Grande Ligne ainsi que le rechargement et nivellement de la rue de l'Usine-de-lin était au programme au coût de 19 529.60 \$. Notons également la préservation du réseau routier avec le traitement de fissures sur le chemin de la Rivière des fèves sud.

La municipalité a fait préparer une étude visant la stabilisation du talus du Grand cours d'eau Saint-Rémi notamment pour protéger l'emprise publique du chemin de la Grande-Ligne. Nous avons obtenu le certificat d'autorisation du Ministère du Développement Durable et Parcs pour procéder aux travaux. Ceux-ci sont présentement en préparation.

Contrat de déneigement :

Le contrat actuel de déneigement est à sa dernière année. La municipalité s'assurera d'obtenir un service plus soutenu de l'entrepreneur. La municipalité procédera à une validation plus serrée du déneigement. L'entrepreneur devra maintenir un standard conséquent du contrat octroyé.

Normes d'architecture

La municipalité a instauré une réglementation concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) visant le maintien de l'architecture dans le noyau villageois. Elle désire protéger, préserver et mettre en valeur les caractéristiques villageoises propres à notre environnement.

Bibliothèque

Les locaux de la bibliothèque sont maintenant complétés. La municipalité a procédé à l'acquisition d'équipements informatiques dont notamment un ordinateur qui sera partagé avec la Commission scolaire. Le déménagement des installations du bureau municipal vers les nouveaux locaux se feront graduellement au rythme de l'informatisation des bouquins.

Vitesse routière

La municipalité a procédé à l'adoption d'un règlement visant la réduction de la vitesse sur les chemins à caractère ruraux. La vitesse affichée passe de 80 à 70 km/h dans le but de sécuriser les utilisateurs du réseau routier. À notre demande, le MTQ a désigné une zone tampon à l'entrée du village permettant d'y placer une zone de 70 km/h sur la route 205 en provenance de Sainte-Martine. De plus, nous sommes en communication constante avec la Sûreté du Québec pour la surveillance de la vitesse sur la route 205.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT – Année 2010

Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers de l'année 2010 reflètent fidèlement la situation financière de la Municipalité. Ces états financiers indiquent qu'en 2010 la municipalité avait dégagé un surplus 42 217 \$, portant à 553 045 \$ le surplus accumulé au 31 décembre 2010, dont 180 000 \$ en surplus réservé pour la construction de la bibliothèque.

Notez également que les indicateurs de gestion pour l'année 2010 ont été déposés au conseil municipal en septembre dernier et que ce document est disponible pour consultation au bureau municipal.

ORIENTATIONS 2012

✓ Entretien du réseau routier :

En 2012 la municipalité poursuivra les travaux de pavage sur les chemins municipaux afin de préserver la qualité de nos routes et de maintenir la sécurité des usagers. Pour ce faire, la municipalité comptera sur le transfert d'une partie de la taxe fédérale sur l'essence afin d'amoinrir l'effet du coût de ces travaux sur le compte de taxe.

✓ Entretien de l'accotement et du talus qui longe le chemin Grande Ligne le long du Grand cours d'eau Saint-Rémi :

La municipalité entend continuer les travaux débutés en 2011 pour corriger la situation de l'affaissement de l'emprise routière et de la rive. De la même manière, le transfert de la taxe fédérale sur l'essence sera la base du financement d'une partie des coûts de ces travaux.

✓ Terrain de balle :

Le terrain de balle est de plus en plus occupé par les adeptes de ce sport. Les installations actuelles ne répondent plus aux exigences de la pratique de ce sport, ni à la sécurité des joueurs et des spectateurs. Un groupe de bénévoles intéressés par la pratique de ce sport tant pour eux-mêmes que pour les jeunes a préparé un dossier complet sur la situation actuelle et des correctifs à apporter.

Nous avons demandé une subvention au Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports pour nous aider à défrayer les coûts de ces travaux. Et depuis, nous sommes dans l'attente d'une réponse positive.

✓ Développement domiciliaire :

La construction de nouveaux logements progresse rapidement et compte plusieurs constructions neuves. La municipalité continuera à réfléchir aux prochaines étapes à réaliser afin de permettre la croissance harmonieuse de notre communauté.

✓ Embellissement de notre milieu :

Afin d'offrir à chacune et chacun de notre communauté un bel environnement et une qualité de vie agréable et aussi afin de maintenir et de rehausser la valeur de nos propriétés, il va de soi que l'entretien des propriétés et l'embellissement de notre milieu en général soit mis de l'avant. La Municipalité interviendra et investira en ce sens.

BUDGET 2012

Le budget 2012 et le programme triennal d'immobilisation seront adoptés lors d'une séance spéciale qui sera tenue le 16 décembre 2011 à 20h30 à la salle du conseil.

Nous vous invitons à y assister et nous répondrons à vos questions.

Réjean Beaulieu
Maire